

CORINNE LEPAGE A ETE ELUE LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

LE 1er JUIN 2012

PRESIDENTE D'HONNEUR



Avocate, Députée Européen, Ancien ministre de l'environnement, Docteur en droit

Cabinet Huglo-Lepage
40, rue de Monceau
75008 Paris

Avocate depuis 1975, Corinne Lepage s'est associée à Christian Huglo en 1978 et c'est ensemble qu'ils ont fondé la SCP Huglo Lepage et associés en 1991.

Membre du Barreau de Paris et de Bruxelles, Corinne Lepage a développé une activité de conseil et de contentieux auprès de collectivités publiques, d'entreprises et d'associations.

L'environnement et le droit public sont ses domaines. En matière d'environnement, elle privilégie le conseil en Écomanagement, audit d'environnement, études d'impact et de sûreté, sites pollués ; elle participe à de nombreuses opérations dans le domaine de l'eau, l'assainissement, les déchets, l'air, les sols, le nucléaire, l'urbanisme, les transports et l'aménagement urbain ; elle conçoit et réalise des procès internationaux (Amoco Cadiz, pollution du Rhin, pollution de la Méditerranée).

Quant au droit public, Corinne Lepage privilégie les montages d'opérations d'économie mixte et de conseil aux collectivités locales comme aux entreprises (marchés publics, délégations de services publics). Depuis son retour en 1997, elle privilégie l'aspect communautaire du droit et s'investit dans des domaines nouveaux comme l'effet de serre ou les biotechnologies.

Elle est avocate dans l'affaire du maïs transgénique d'une association et des communes et particuliers victimes de la marée noire dans l'Erika.

Ministre de l'environnement de mai 1995 à juin 1997, Corinne Lepage a souhaité mettre la politique d'environnement au cœur des politiques publiques. A ce titre, une stratégie du développement durable au niveau national a été établie et le ministre a participé et organisé de nombreuses réunions internationales (G7 environnement, préparation de la session spéciale de la CSD, élaboration de la stratégie nationale du développement durable présentée à New York en avril 1997).

Corinne Lepage a voulu agir en favorisant la concertation et la participation des citoyens, la transparence de l'information et l'indépendance de l'expertise (Charte de la Concertation, publication de nombreux rapports, mise en place de la Commission nationale du Débat public, partenariat avec les associations...).

Elle a développé l'écomanagement et une politique d'accords volontaires avec le monde industriel. Elle a mené une politique active de lutte contre les pollutions et les nuisances. Dans ce cadre, la lutte contre la pollution de l'air a été un des axes majeurs de sa politique.

La loi sur l'air en est le résultat avec un droit à l'information des citoyens, une surveillance nationale, des objectifs de qualité de l'air, un dispositif d'urgence et des outils pour améliorer l'air (PDU, incitations fiscales...). Ses décisions sur l'air ou le refus de mise en culture des OGM illustrent une action volontariste dans le domaine du lien santé - environnement.

Enfin en matière de protection du patrimoine naturel, elle a su sensibiliser les Français à l'égard de leur patrimoine et de la biodiversité avec la Fondation du patrimoine, l'extension du mécanisme de dation au profit du Conservatoire du littoral et le renforcement de son rôle, la signature du protocole de la Convention de Barcelone relatif aux aires protégées et à la diversité biologique en Méditerranée, l'extension des journées du patrimoine au patrimoine naturel et l'accroissement des protections spatiales (doublement de la surface classée en réserve naturelle, 32 sites classés au titre de la loi de 1930...).

Elle enseigne dans de nombreuses écoles et universités et assure notamment un cours à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris sur le développement durable.

Corinne Lepage est aussi élue municipale de Cabourg depuis 1989 et premier adjoint au maire chargé de l'urbanisme et de l'environnement depuis 1995.

Elle est présidente du CRII-GEN, du Cercle du Droit, de l'ANDD (Association Nationale des Docteurs en Droit), vice-présidente d'Environnement sans frontières.

Elle a publié récemment " On ne peut rien faire, Madame le ministre " chez Albin Michel, " Bien gérer l'environnement, une chance pour l'entreprise " aux Editions du Moniteur, " les élections municipales en 1000 questions " chez Litec et "["La politique de précaution"](#) aux Editions PUF et dernièrement "["Et si c'était elle ?"](#) Ed. Michallon.

Elle s'est portée candidate aux élections présidentielles 2002 (<http://www.corinne-lepage.com/>). Corinne Lepage a été en congé de Présidence du CRII-GEN pendant ce temps. La Présidence intérimaire a été assurée par Jean-Marie Pelt.